

**FERMES
D'AVENIR**

GroupesOS

Concours
Centre - Val de Loire 2024

FERMES D'AVENIR



REVUE DE PRESSE | JUIN 2024

Presse écrite FRA

**Le Journal
de Gien**

Edition : 13 juin 2024 P.21
Famille du média : Médias régionaux
(hors PQR)
Périodicité : Hebdomadaire
Audience : N.C.



Journaliste : -
Nombre de mots : 178

p. 1/1

DAMMARIE-SUR-LOING

Lauréat du concours des Fermes d'avenir



Ces fraises ne seront pas jetées mais transformées en jus ou en coulis.

Le domaine Ducardonnet a remporté le prix du concours « Centre-Val de Loire 2024 » organisé par Fermes d'avenir, en section arboriculture.

Depuis 2015, Fermes d'avenir organise un concours annuel pour récompenser les exploitations les plus abouties dans leurs démarches agroécologiques.

Travaillant en bio depuis des années, la direction de la cidrerie a mis son savoir-faire au service des producteurs de fruits et légumes de la région. Presser, pasteuriser, mettre en bouteille, étiqueter et permettre l'élargissement de l'offre à la clientèle, tel est le service nouveau, rendu en temps réel, lorsque le ciel fait mû-

rir vite une quantité supérieure aux besoins du marché.

Mercredi, un lot de fraises est arrivé, qui ne sera pas jeté comme avant, mais sera transformé en jus de fraises. Le prix reçu salue une innovation, unique dans la région, permettant de ne plus perdre une tonne de fruits ou légumes.

concours

L'agroécologie promue et primée

Un concours visant à récompenser les fermes les plus performantes en matière d'agroécologie se tenait à Pierrefitte-sur-Sauldre, propice aux partages d'expérience.

Comment évaluer les performances environnementales, sociales et économiques des fermes agroécologiques ? C'est l'une des questions à laquelle l'association Fermes d'Avenir a tenté de répondre, jeudi 4 avril, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix d'un concours visant à faire la part belle à l'agroécologie (1) organisé dans l'écolieu Le Bouchot à Pierrefitte-sur-Sauldre.

« Important pour garder le moral »

« Les 21 agriculteurs présents aujourd'hui ont été présélectionnés (2) car leurs fermes permettent de nourrir les populations avec des éléments sains et qualitatifs, préservent les ressources naturelles, et permettent à leurs exploitants de vivre de leurs métiers, détaille Marion Enzer, responsable au sein de Fermes d'Avenir, qui organise ce concours depuis 2015 pour démontrer la viabilité des modèles agroécologiques. Mais aussi en vue d'offrir aux agriculteurs un coup de pouce financier. Cette année en effet 4.000 € étaient promis aux cinq lauréats des cinq catégories représentées (3).

Une somme que n'ont pas remportée Mélodie Seznec et Maxime Lallot, de la ferme des Trois Chemins au Couëtron-au-Perche, mais qu'importe. L'important était aussi d'échanger, de se sentir soutenu dans leur démarche. « Souvent on est tout seul



Paul-Emmanuel Boulai, Manon Lourme (ferme de Gorgeat) ainsi que Mélodie Seznec et Maxime Lallot représentaient le Loir-et-Cher à l'occasion de ce concours organisé par l'association Fermes d'avenir. (Photo NR)

dans notre profession et on a besoin, pour avancer plus vite et pour atteindre des bonnes pratiques agroécologiques, d'avoir des retours d'expérience d'autres fer-

mes, et de la présence de structures qui nous accompagnent ». Paul-Emmanuel Boulai et Manon Lourme, à la tête d'une exploitation dans la commune

d'Azé, près de Vendôme, confirment. « Ce qu'on vient chercher c'est le fait de pouvoir s'ouvrir, d'avoir un réseau plus large. Je trouve aussi que, pour garder le moral dans nos professions, c'est hyper-important de savoir qu'on peut compter les uns sur les autres ».

Pierre Le Coustumer

(1) Selon le ministère de l'Agriculture, l'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

(2) Parmi 65 candidatures.

(3) Maraîchage, polyculture élevage, grandes cultures, arboriculture -viticulture, installation.



Avant la cérémonie de remise des prix, une vingtaine d'agriculteurs de la région Centre-Val de Loire s'est réunie pour échanger et débattre autour de l'agroécologie. (Photo NR)

Web FRA



intensite.net

Famille du média : Médias régionaux (hors PQR)

Audience : 114428

Sujet du média : Actualités-Infos Générales

11 Juin 2024

Journalistes : -

Nombre de mots : 144

p. 1/1

[Visualiser l'article](#)

LA-CROIX-DU-PERCHE - Cinq fermes en marche vers l'agroécologie grâce à l'appui d'ENGIE et de Fermes d'Avenir



Image d'illustration (libre de droits)

Le 4 avril 2024, lors de la [Cérémonie](#) de remise des prix du concours Centre Val de Loire de Fermes d'Avenir, cinq exploitations agricoles dans la catégorie Maraîchage ont été nommées dont Le Maraîcheur en Eure-et-Loir . Il est situé à La-Croix-du-Perche , près de Thirons-Gardais. L'occasion de comprendre ce qu'est l'agroécologie.

Dans le cadre de Mon [Programme](#) pour Agir, depuis son lancement en 2020, plus de 880 000 clients ENGIE ont participé à des actions solidaires et en faveur de l'environnement.

Audio:

<https://intensite.net/2009/actualite-2024/la-croix-du-perche-cinq-fermes-en-marche-vers-l-agroecologie-grace-a-l-appui-d-engie>

Écoutez le reportage de Clara Giannitelli

Par [Redaction](#)



RCF Berry

Radio

5 juin 2024

Journal régional

Annnonce dans l'émission le journal régional de 18h30 sur RCF Berry, à propos des cinq fermes du Centre Val de Loire récompensées par Engie, en partenariat avec l'association Fermes d'Avenir, pour leurs projets innovants et économiques viables.



RCF Loir-et-Cher

Radio

6 juin 2024

Journal régional

Annnonce dans l'émission le journal régional de 12h00 sur RCF Loir-et-Cher, à propos des cinq fermes du Centre Val de Loire récompensées par Engie, en partenariat avec l'association Fermes d'Avenir, pour leurs projets innovants et économiques viables.



RCF Touraine

Radio

6 juin 2024

Journal régional

Annnonce dans l'émission le journal régional de 12h00 sur RCF Touraine, à propos des cinq fermes du Centre Val de Loire récompensées par Engie, en partenariat avec l'association Fermes d'Avenir, pour leurs projets innovants et économiques viables.



RCF Loiret

Radio

7 juin 2024

Journal régional

Annnonce dans l'émission le journal régional de 12h00 sur RCF Loiret, à propos des cinq fermes du Centre Val de Loire récompensées par Engie, en partenariat avec l'association Fermes d'Avenir, pour leurs projets innovants et économiques viables.

TÉMOIGNAGE DE D. EYMARD (28)

Agriculture bio : « Encore une année compliquée à passer avec la récolte 2024 »

Sophie Guyomard | 29 mars 2024 à 18:05



Installé depuis 2012 à Trancrainville (Eure-et-Loir), David Eymard s'est converti au bio en 2018 et a développé la vente directe sur son exploitation en grandes cultures. Le producteur, aussi responsable agriculture biologique au sein de la FNSEA Centre-Val-de-Loire, évoque son parcours et la crise que rencontre cette filière.



Pour David Eymard, « les bienfaits de l'agriculture biologique ne devraient pas uniquement être rémunérés via les prix de vente ». (©Terre-net Média)

« Le système de production traditionnel arrivant à des impasses techniques avec la résistance des bioagresseurs et le retrait programmé de plusieurs matières actives », David Eymard, implanté en Eure-et-Loir, décide, en 2018, de convertir son exploitation vers l'**agriculture biologique**.

Remise en question des pratiques

« Malgré une démarche déjà engagée dans la réduction des intrants, le passage au bio remet en question les pratiques : on ne raisonne pas du tout de la même façon la rotation et les itinéraires techniques », explique l'agriculteur.

Parmi les principales évolutions : la gestion de la **fertilité des sols**. « Aujourd'hui, on nourrit le sol pour qu'il nourrisse les cultures à son tour. Cela passe notamment par davantage de légumineuses. Avant, derrière des betteraves, venait souvent un blé meunier ou un blé dur. Désormais, on privilégie plutôt une légumineuse, car la betterave laisse peu d'azote pour la culture suivante. L'assolement se doit aussi d'être adapté pour éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier ».

Plus d'infos sur l'EARL La Petite Beauceronne :

- SAU : 104 ha
- Assolement : blés anciens, seigle, petit épeautre, orge de brasserie, betteraves sucrières, haricots verts, pommes de terre, pois fourrager et triticale semences, luzerne, jachère
- Types de sols : argileux limoneux sur calcaire
- MO : 1,7 ETP (David Eymard, son beau-père en tant que salarié 400 h/an et 2 stagiaires d'une école d'ingénieurs agricoles 3 mois chacun chaque année).

L'assolement est également un pilier dans la **gestion des adventices**. Autre levier à ce sujet : le **désherbage mécanique** avec la bineuse et la herse étrille. Leur usage reste toutefois très dépendant des conditions météo. « On a démarré Fermer cette année pour les féveroles d'hiver et dans les blés, on n'a pas pu encore effectuer de passage de herse étrille. Cela débute généralement vers la fin février. Un créneau reste toutefois possible jusqu'au stade 2 nœuds, le binage pourra ensuite prendre le relais, explique l'agriculteur. Avec l'automne humide, les semis de céréales ont débuté autour du 15-20 novembre, cela joue aussi dans la gestion du salissement des parcelles ».

Le **désherbage manuel** reste incontournable sur certaines cultures, comme les haricots verts et les betteraves sucrières. Pour faciliter l'accès à de la main d'œuvre, David Eymard recourt à un groupement d'employeurs : « en 2023, on a réalisé environ 40-45 h/ha de désherbage manuel ».

Pour tous ses choix techniques, l'agriculteur peut compter sur l'appui du groupe de développement Terr'n Bio, dont il est le président. Piloté par la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, ce groupe facilite les échanges et le partage d'expériences entre agriculteurs bio.

« Maîtriser la vente de nos productions »

En parallèle de sa conversion, David Eymard a également **développé la vente directe**. L'idée : « Ne plus être seulement des apporteurs de matières premières et maîtriser une partie de la vente de nos productions, en direct avec les consommateurs ». L'agriculteur commence par la vente de **pommes de terre en filets de 5 kg**, grâce à un collègue voisin équipé pour l'emballage, l'étiquetage et la conservation.

En 2021, le producteur décide de lancer un **atelier de meunerie à la ferme**. « L'ensemble de la chaîne est maîtrisé du grain semé à la farine. Tout le travail des grains est réalisé sur place : stockage, nettoyage, triage, brossage, mélange des variétés pour proposer des farines de qualité produites sur meule de pierre type astrié. »

L'EARL La Petite Beauceronne est l'une des finalistes grandes cultures du **concours Fermes d'Avenir Centre-Val-de-Loire** cette année. Parmi les prix, une dotation financière de 4 000 € est prévue. S'il remporte son concours, David Eymard envisage d'améliorer les conditions de travail de l'atelier de meunerie. Encore quelques jours à patienter, les résultats seront dévoilés le 4 avril prochain.

Dernier né de l'EARL de la Petite Beauceronne : la **confiture de pommes de terre**, imaginée par l'épouse de David Eymard. Cette création permet de « valoriser les tubercules au-dessus des calibres demandés (> 55 mm de diamètre). La pomme de terre y est associée à du sucre, du rhum blanc de Martinique, de la vanille et de la cannelle. »

« C'est un produit plutôt insolite, qui interpelle les consommateurs lors des marchés auxquels on participe, comme le Salon de l'agriculture ou encore les quelques marchés organisés chaque année par la marque Terres d'Eure-et-Loir. La plupart des ventes sont sinon réalisées directement à la ferme. » L'exploitation est également un **point Agrikolis**, ce qui permet de faire venir des consommateurs sur la ferme.

« Nous travaillons aussi avec des boulangers locaux pour la farine et on a eu la semaine dernière notre première commande venant d'un lycée, celui d'Etampes, pour 250 kg de pommes de terre. Dernièrement, j'ai répondu à un **appel d'offres de marché public** pour 1 200 kg/ha de farine à destination des collectivités territoriales. Les commandes et des livraisons sont optimisées grâce à la plateforme surlechamp.co. Résultats à venir courant mai ! »

Revoir > [Reportage SCEA Bernard \(27\) – « Pousses de là » : des graines et de l'huile bio du champ au consommateur](#)

En 2022, **la vente directe a ainsi représenté « environ 25-30 % de la production de céréales** et les proportions sont moindres en pommes de terre, avec 5 t écoulées ». « L'ambition serait de développer davantage les circuits courts, mais pour le moment, je manque de temps pour prospecter et il faudrait à terme embaucher ».

« Encore une année compliquée à passer »

Reste toutefois encore plusieurs incertitudes. Dans un contexte de forte inflation, la filière bio pâtit, en effet, depuis deux ans d'une **consommation en berne**.

Un cadre morose qui pousse plusieurs opérateurs à réduire leurs collectes cette année.

« Cristal Union a, par exemple, invité ses coopérateurs à réduire de 40 % leur tonnage de référence, l'excédent sera déclassé en conventionnel », indique David Eymard. Il a malgré tout choisi de maintenir les 7 ha de betteraves sucrières prévus, pour des questions pratiques avec l'irrigation. « – 40 % de tonnage de référence, cela équivaut au plus mauvais rendement réalisé sur l'exploitation ces dernières années », précise-t-il.

Revoir > [Faute de demande, Tereos ne collectera pas de betteraves bio en 2024/2025](#)

« En janvier dernier, D'aucy a également annoncé une baisse de 50 % de ses surfaces bio, avec l'**abandon d'une zone de production**. Pour les pommes de terre, si David Eymard a pu conserver son contrat avec NégoBeauce, « certains négociants de la région ont choisi d'arrêter complètement le bio : cela représente de grands bouleversements pour les agriculteurs concernés. »

Avec les difficultés rencontrées par la filière bio, il constate que plusieurs de ses collègues du Centre-Val-de-Loire, convertis entre 2017 et 2019, font aujourd'hui marche arrière...

« La filière est aussi chahutée par des importations hors UE, ajoute l'agriculteur, également responsable agriculture bio au sein de la FNSEA Centre-Val-de-Loire. A titre d'exemple du soja bio venant du Togo, du maïs bio venant d'Ukraine entrent directement en concurrence avec les producteurs français. Mais parle-t-on du même référentiel de production ? Non ! Il est temps que le consommateur soit informé de cela mais c'est aussi aux producteurs bio français de communiquer sur l'importance de l'origine du bio mentionnée sous le logo AB et l'expliquer dès qu'ils en ont l'opportunité. »

Quel est l'avenir de la filière bio ? « Je pense qu'il y a encore une année compliquée à passer avec la récolte 2024. J'espère ensuite que la **loi Egalim** va être correctement appliquée. L'objectif était fixé à 20 % de produits bio dans les cantines publiques en 2022, on était plutôt à 7 % en 2023. Le respect de cet engagement contribuerait à **assainir les marchés**. Et le plan ambition bio 2027 qui va voir le jour doit soutenir cela. »

Pour David Eymard, « les bienfaits de l'AB ne devraient pas uniquement être rémunérés via les prix de vente. On pourrait imaginer notamment la mise en place de paiements pour services environnementaux (préservation de la qualité de l'eau, atténuation du changement climatique, préservation de la biodiversité...) ».

L'agriculteur est d'ailleurs engagé dans une démarche carbone avec Soil Capital, qui analyse toutes ses pratiques agricoles et enregistre un stockage de carbone depuis 3 ans. Il regrette néanmoins que « tous les efforts mis en place ne soient pas valorisés : production d'énergie photovoltaïque avec les toitures de l'exploitation, livraison en circuits courts avec une camionnette électrique, utilisation d'engrais organiques locaux (composts de chevaux et de fientes de poules à moins de 25 km de l'exploitation) ».

« Il faudrait une politique pour accompagner l'agriculture biologique avec **un vrai écorégime** », ajoute l'agriculteur. Sur le sujet des aides Pac, David Eymard, comme les collègues de son groupe technique, n'a pas reçu son paiement pour la récolte 2023. « Un voisin a appelé il y a quelques jours la Direction départementale des territoires, qui n'a pas pu lui donner de calendrier de paiement, évoquant un problème avec un changement de logiciel... »

Loir-et-Cher : l'agroécologie promue et primée

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



SOCIAL - LOIR-ET-CHER



Avant la cérémonie de remise des prix, une vingtaine d'agriculteurs de la région Centre-Val de Loire s'est réunie pour échanger et débattre autour de l'agroécologie.

© Photo NR

Par PIERRE LE COUSTOMER

Publié le 05/04/2024 à 15:53, mis à jour le 05/04/2024 à 15:54

Un concours visant à récompenser les fermes les plus performantes en matière d'agroécologie se tenait jeudi 4 avril, Pierrefitte-sur-Sauldre. Un évènement propice aux partages d'expérience.

Comment évaluer les performances environnementales, sociales et économiques des fermes agroécologiques ? C'est l'une des questions à laquelle l'association Fermes d'Avenir a tenté de répondre, jeudi 4 avril, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix d'un concours visant à faire la part belle à l'agroécologie (1) organisé dans l'écolieu Le Bouchot à Pierrefitte-sur-Sauldre.



Pour la première fois, Engie a décerné des prix à cinq exploitations agricoles du Centre-Val de Loire pour des projets innovants et vertueux dans le cadre de son dispositif « Mon programme pour agir » en partenariat avec l'association Fermes d'Avenir.

L'éco-centre du Bouchot, à Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) accueillait en avril dernier une cérémonie de remise de prix organisée par l'association Fermes d'Avenir. Ce réseau rassemble une communauté de fermes engagées dans une démarche agroécologique, c'est-à-dire dans le respect des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles. Le réseau compte 300 fermes et accompagne les démarches par de la formation, du conseil et du financement. Fermes d'Avenir récompense également les projets les plus significatifs comme à Pierrefitte-sur-Sauldre où l'association avait choisi de mettre en lumière la région Centre-Val de Loire dans le cadre de son concours annuel. Il s'agissait de distinguer les exploitations « *les plus abouties dans leurs démarches agroécologiques : celles qui nous nourrissent, en répondant aux défis environnementaux et sociétaux tout en étant viables économiquement*, expliquent les organisateurs. *En sept éditions, nous avons déjà distribué 1,7 million d'euros à plus de 185 fermes remarquables partout en France.* »

Cinq prix de 4 000 euros chacun

Cinq exploitations agricoles dans la catégorie maraîchage ont été distinguées : La Ferme de Belêtre (Indre-et-Loire), Les 4 saisons de la Morinerie (Indre-et-Loire), Le Maraîcheur (Eure-et-Loir), Le Potager de Loire (Indre-et-Loire) et De la fourche à la fourchette (Loiret).

Partenaire de Fermes d'Avenir, Engie a offert une dotation de 4 000 euros par lauréat au titre de son dispositif « Mon programme pour agir ». Responsable national de ce dispositif chez Engie, Thomas Szygula explique : « Ce programme lancé en 2020 a pour objectif d'aider nos clients à consommer moins et mieux en les récompensant pour leurs efforts par l'attribution de points. Plus d'un million de clients particuliers le suivent et nous convertissons les points acquis en soutien financier à plus de 50 associations agissant dans les domaines de la transition énergétique, de la lutte contre le réchauffement climatique, ou de la préservation de la biodiversité, entre autres causes. Nous soutenons Fermes d'Avenir depuis deux ans, mais c'est la première fois que nous remettons un prix à l'occasion de ce concours en Centre-Val de Loire. Notre but est de démontrer que le mouvement de la transition s'applique aussi bien à l'énergie qu'à l'activité agricole et à bien d'autres domaines. »



La remise des prix a eu lieu dans les locaux de l'éco-centre du Bouchot, à Pierrefitte-sur-Saoudre (Loir-et-Cher).

À Montargis, De la fourche à la fourchette récompensée :

Une ferme maraîchère qui propose à la fois de la cueillette, de la vente directe, une épicerie et des produits de jardinerie, telle est la formule originale affichée par De la ferme à la fourchette. Créée en 2019 par Guillaume et Yacinthe Sampe, l'exploitation occupe un site de 4,5 hectares loué à la ville de Montargis dans un environnement urbain voisin de la commune de Châlette-sur-Loing. « Nous avons augmenté la surface cultivée d'un hectare par an depuis notre installation, explique Guillaume Sampe. En plus des produits de maraîchage traditionnels en bio, notre emplacement protégé en fond de vallée nous permet de produire beaucoup de fruits rouges, mais aussi des figues, des agrumes, et même des goyaves. »

L'exploitation, qui réalise un chiffre d'affaires de 500 000 €, emploie quatre salariés à temps plein et une douzaine de saisonniers, dont des personnes en insertion.

C'est en raison de la polyvalence de son offre, mais aussi de sa démarche éco-responsable et sociale que la ferme De la fourche à la fourchette a été distinguée par le prix des Fermes d'Avenir.

Bruno Goupille



Concours Centre - Val de Loire 2024

FERMES D'AVENIR

À PROPOS

Fermes d'Avenir fait partie du Groupe SOS et est une association créée en 2013 en tant qu'Association Loi 1901.

Le Groupe SOS intervient principalement dans les champs de la solidarité, de la jeunesse, de la santé et des seniors, en gérant des établissements destinés aux personnes marginalisées, ainsi que des crèches, hôpitaux et Ehpad associatifs ouverts à toutes et tous, guidé par la conviction que ces domaines ne doivent pas être motivés par le profit.

Conscient que les exclusions prennent diverses formes, le Groupe SOS agit également dans les domaines de la transition écologique, des exclusions territoriales, des commerces durables et de la culture pour toutes et tous. Le Groupe SOS occupe également une position de premier plan dans le domaine de l'insertion par l'emploi. Il offre une opportunité aux personnes en situation de précarité en leur permettant d'accéder à un contrat ou à une formation au sein de ses structures.

Fort de 22 000 salariés et de son expertise de terrain, le Groupe SOS prend régulièrement position sur des sujets sociaux et environnementaux. Il n'existe pas, à ce stade, d'associations comparables en termes de taille de portée et de diversité d'interventions.

CONTACTEZ-NOUS

Marion Enzer

Responsable Développement & Communication
marion.enzer@fermesdavenir.org

www.fermesdavenir.org

**FERMES
D'AVENIR**

GroupeSOS